

# Travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19, avril 2020 à juin 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 4 août 2021

---

## Le travail à domicile : une nouvelle expérience pour plusieurs travailleurs et employeurs canadiens

La pandémie de COVID-19 a transformé le lieu de travail de milliers de travailleurs canadiens. D'avril 2020 à juin 2021, 30 % des employés âgés de 15 à 64 ans qui ont travaillé pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA) ont fait la plupart de leurs heures de travail à domicile. En comparaison, environ 4 % des employés étaient dans cette situation en 2016.

Ces changements sans précédent relativement à la proportion de Canadiens travaillant à domicile soulèvent plusieurs questions pour les employés et les employeurs quant aux modalités de travail qui devraient être adoptées lorsque la pandémie de COVID-19 sera terminée.

Pour les employeurs, le volume de travail optimal qui pourra être réalisé à domicile dépendra vraisemblablement de nombreux facteurs, dont la mesure dans laquelle le travail à domicile a une incidence sur la productivité et le roulement de la main-d'œuvre, facilite l'embauche d'employés vivant loin du lieu de travail, favorise ou empêche le travail d'équipe, rend la formation plus facile ou difficile et a une incidence sur le sentiment d'appartenance des employés. Ces facteurs sont susceptibles d'influencer le type d'investissements que les entreprises entreprendront dans un avenir rapproché pour améliorer la formation des travailleurs, la configuration des bureaux de même que la sécurité et la performance des systèmes de télétravail.

En revanche, les préférences des travailleurs pour le télétravail dépendront vraisemblablement de la mesure dans laquelle le travail à domicile leur permettra de réduire leurs dépenses pour se rendre au lieu de travail et en revenir, aura une incidence sur leur capacité à accomplir la plupart de leurs tâches, réduira leurs interactions sociales et facilitera ou rendra plus difficile la conciliation travail-famille. L'Enquête sur la population active de février 2021 a permis de mesurer pour la première fois les préférences des employés canadiens quant au travail à domicile une fois la pandémie de COVID-19 terminée. Pour en savoir plus sur les préférences des travailleurs pour le télétravail, veuillez consulter l'étude intitulée « [Étude : Travail à domicile : productivité et préférences](#) ».

Pour orienter les discussions sur ces questions, Statistique Canada dresse aujourd'hui un portrait détaillé des travailleurs et des familles qui ont travaillé à domicile d'avril 2020 à juin 2021.

## Les familles ayant un revenu élevé étaient plus susceptibles de travailler à domicile

Depuis avril 2020, les Canadiens ont travaillé à divers degrés à domicile.

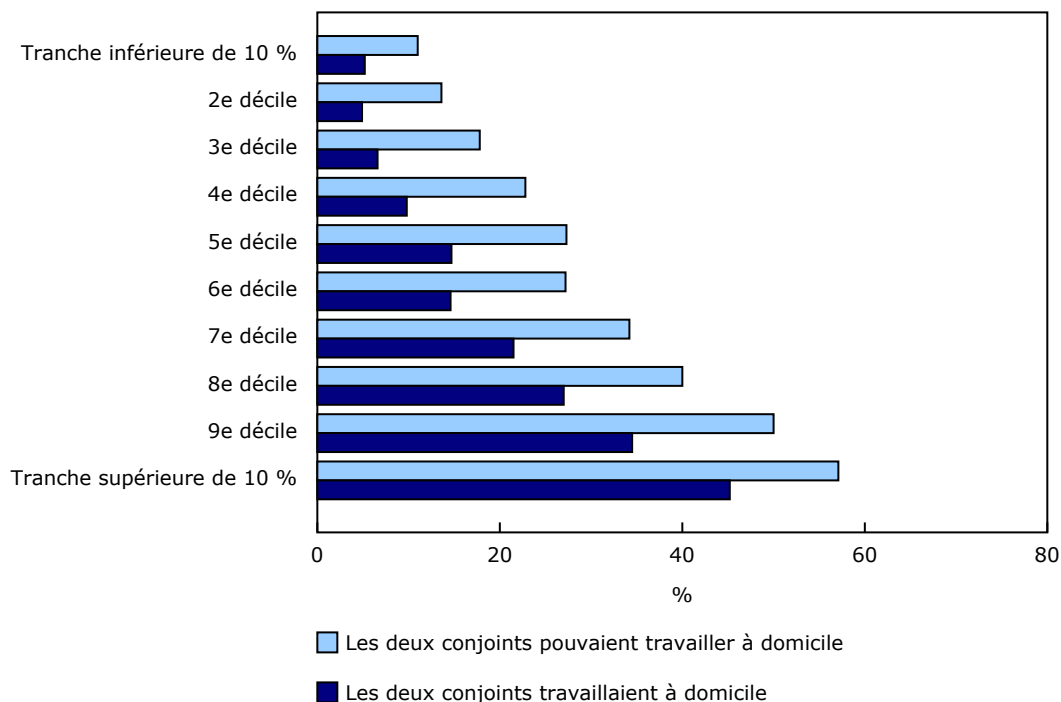
Au cours de la période d'avril 2020 à juin 2021, dans 45 % des couples formés de deux salariés et faisant partie de la tranche supérieure de 10 % de la répartition des revenus d'emploi, les deux conjoints travaillaient à domicile. Ce taux était 9 fois plus élevé que celui de 5 % observé chez leurs homologues faisant partie de la tranche inférieure de 10 % de la répartition des revenus d'emploi.

La plus grande tendance des familles à revenu élevé à travailler à domicile reflète en grande partie le fait que ces couples occupent généralement des emplois qui se prêtent mieux au télétravail comparativement à ceux occupés par les couples à plus faible revenu.

Par exemple, dans 57 % des couples formés de deux salariés et faisant partie de la tranche supérieure de 10 % de la répartition des revenus d'emploi, les deux conjoints occupaient un emploi qui pouvait en principe être exercé à domicile. Pour les couples formés de deux salariés et faisant partie de la tranche inférieure de 10 % de la répartition des revenus d'emploi, le pourcentage correspondant se situait à 11 %.



**Graphique 1**  
**Pourcentage de couples formés de deux salariés et dont les deux conjoints travaillaient à domicile, avril 2020 à juin 2021, selon le décile de revenu d'emploi hebdomadaire**



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

### Environ sept personnes sur dix travaillant dans le secteur de la finance et des assurances et celui des services professionnels, scientifiques et techniques travaillaient à domicile

Comme on pouvait s'y attendre, la tendance à travailler à domicile variait considérablement d'un secteur à l'autre. Environ 7 personnes sur 10 travaillant dans le secteur de la finance et des assurances ou dans celui des services professionnels, scientifiques et techniques ont travaillé à domicile au cours de la période d'avril 2020 à juin 2021. En revanche, 5 % des travailleurs du secteur des services d'hébergement et de restauration ont accompli leurs tâches à domicile pendant cette période.

Le travail à domicile était également assez fréquent dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (65 %) et dans les administrations publiques (56 %).

Dans de nombreux secteurs, les employés de grandes entreprises (celles comptant au moins 500 employés) étaient plus susceptibles de travailler à domicile que ceux des petites entreprises (celles comptant moins de 20 employés).

Par exemple, 80 % des employés travaillant au sein de grandes entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques ont travaillé à partir de leur domicile d'avril 2020 à juin 2021, comparativement à 54 % de leurs homologues travaillant dans de petites entreprises.

Dans le secteur privé, 36 % des employés de grandes entreprises travaillaient à domicile, soit le double du taux de 18 % observé parmi les employés de petites entreprises.

---

Les grandes variations observées d'avril 2020 à juin 2021 entre secteurs et tailles d'entreprises donnent à penser que les préférences des employeurs pour le télétravail, une fois la pandémie de COVID-19 terminée, pourraient varier en fonction de ces deux dimensions.

## **La tendance à travailler à domicile variait considérablement d'une région et d'une province à l'autre**

La mesure dans laquelle les Canadiens ont travaillé à domicile au cours de la période d'avril 2020 à juin 2021 variait considérablement d'une région et d'une province à l'autre, ce qui est attribuable en partie aux différences régionales sur le plan de la structure des industries.

En Ontario, parmi tous les travailleurs (employés et travailleurs autonomes) de 15 à 64 ans qui ont travaillé pendant la semaine de référence de l'EPA, 37 % ont travaillé à partir de leur domicile d'avril 2020 à juin 2021. Au Québec, le pourcentage correspondant était de 30 %.

En revanche, de 17 % à 23 % des travailleurs des provinces de l'Atlantique et 20 % des travailleurs de la Saskatchewan ont travaillé à domicile au cours de cette période.

Ces variations peuvent avoir des répercussions sur le transport en commun. Elles permettent vraisemblablement d'expliquer, au moins en partie, pourquoi le nombre de déplacements dans les réseaux de transport urbain a diminué davantage au Québec et en Ontario que dans les provinces de l'Atlantique depuis le début de la pandémie de COVID-19. De janvier 2020 à avril 2021, le nombre de déplacements dans les réseaux de transport urbain a reculé de 72 % au Québec et en Ontario pris ensemble, comparativement à 48 % dans les provinces de l'Atlantique (tableau 23-10-0251-01 de Statistique Canada). Pour obtenir plus de renseignements sur la relation entre le travail à domicile et le transport en commun, veuillez consulter l'étude intitulée « [Travail à domicile : répercussions possibles sur le transport en commun et les émissions de gaz à effet de serre](#) ».

Des variations plus prononcées dans la tendance à travailler à domicile ont été observées entre les régions économiques. En effet, les grandes régions affichent généralement des taux de télétravail plus élevés que les petites villes ou collectivités.

C'est à Ottawa que l'on retrouvait la plus grande proportion de personnes travaillant à domicile; près de la moitié (47 %) de tous les travailleurs de la ville, dont bon nombre sont employés par l'administration publique fédérale, effectuaient leurs tâches à partir de leur domicile d'avril 2020 à juin 2021. En revanche, dans de petites régions comme Cap-Breton, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-sud-Burin Peninsula et Notre Dame-Central Bonavista Bay, tout au plus 12 % des employés travaillaient à partir de leur domicile.

En Outaouais, à Montréal et à Toronto, de 41 % à 44 % des travailleurs ont travaillé à domicile d'avril 2020 à juin 2021.

## **Presque tous les travailleurs autonomes qui pouvaient travailler à domicile l'ont fait**

Le travail à domicile était plus fréquent chez les travailleurs autonomes que chez les employés.

Parmi l'ensemble des travailleurs autonomes âgés de 15 à 64 ans qui ont travaillé pendant la semaine de référence de l'EPA, 38 % l'ont fait à domicile au cours de la période d'avril 2020 à juin 2021. Puisque 39 % d'entre eux occupaient un emploi qui, en principe, pouvait être exercé à domicile, ces chiffres indiquent que presque tous les travailleurs autonomes qui étaient en mesure de travailler à domicile l'ont fait.

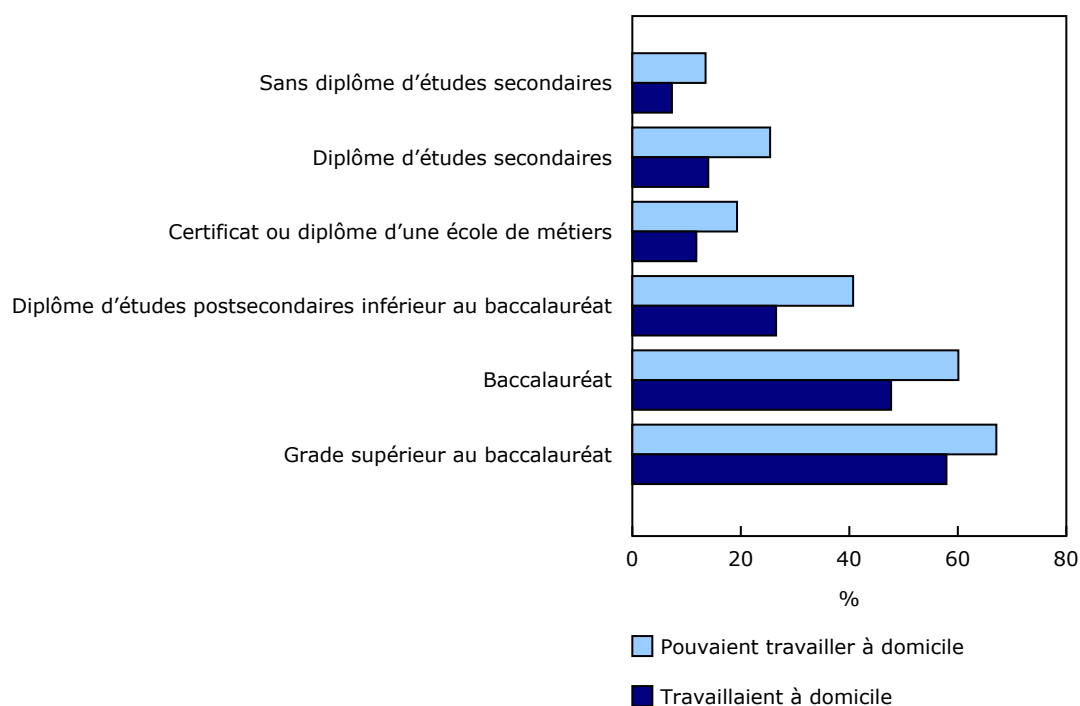
Ce n'était toutefois pas le cas pour les employés. Alors que 43 % d'entre eux occupaient un emploi qui pouvait être exercé à domicile, 30 % ont fait la plupart de leurs heures de travail à domicile d'avril 2020 à juin 2021.

Au total, 31 % de tous les travailleurs — employés et travailleurs autonomes — ont travaillé à domicile au cours de cette période.

La tendance à travailler à domicile augmentait en fonction du niveau de scolarité atteint, ce qui concorde avec le fait que les travailleurs très scolarisés occupent des emplois qui se prêtent mieux au télétravail par rapport aux emplois occupés par les travailleurs peu scolarisés. Par exemple, 58 % des travailleurs dont le niveau d'études est supérieur au baccalauréat ont fait la plupart de leurs heures de travail à domicile, comparativement à 7 % des travailleurs qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

De même, les employés très bien rémunérés étaient plus susceptibles que les autres employés de travailler à domicile : 63 % des employés faisant partie de la tranche supérieure de 10 % de la répartition du salaire horaire ont travaillé à domicile d'avril 2020 à juin 2021, soit près de huit fois le taux de 8 % enregistré pour leurs homologues faisant partie de la tranche inférieure de 10 %.

## Graphique 2 Pourcentage de personnes qui travaillaient à domicile, selon le niveau de scolarité, avril 2020 à juin 2021



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

## Les hommes et les jeunes travailleurs étaient moins susceptibles de travailler à domicile

En partie parce qu'ils sont surreprésentés dans le commerce de détail et les services d'hébergement et de restauration — deux secteurs où le travail à domicile est rarement possible — les travailleurs de 15 à 24 ans étaient au moins deux fois moins susceptibles de travailler à domicile que les travailleurs plus âgés.

Au cours de la période d'avril 2020 à juin 2021, 16 % des femmes de 15 à 24 ans ont travaillé à domicile, comparativement à 36 % des femmes de 45 à 54 ans. Les pourcentages correspondants étaient de 12 % pour les hommes de 15 à 24 ans et de 28 % pour ceux de 45 à 54 ans.

Quel que soit leur état matrimonial et qu'ils aient ou non des enfants, les hommes travaillaient à domicile dans une moindre mesure que les femmes. Par exemple, 30 % des hommes mariés ayant des enfants ont travaillé à domicile d'avril 2020 à juin 2021, comparativement à 39 % des femmes mariées ayant des enfants.

Dans l'ensemble, 27 % des hommes travaillaient à domicile comparativement à 35 % des femmes.

## La propension à travailler à domicile a varié entre les groupes de population

En juillet 2020, dans le cadre de l'Enquête sur la population active, on a commencé à recueillir des données sur les groupes de population du Canada. Ces données permettront de mieux comprendre la mesure dans laquelle les Canadiens ont travaillé à domicile durant la pandémie.

De juillet 2020 à juin 2021, la mesure dans laquelle les travailleurs canadiens ont travaillé à domicile a varié entre les groupes de population. En partie parce qu'ils sont surreprésentés dans les secteurs de la finance et des assurances de même que dans les services professionnels, scientifiques et techniques — deux secteurs dans lesquels la grande majorité des emplois peuvent être exercés à domicile — une proportion relativement élevée (43 %) d'hommes d'origine chinoise ont travaillé à domicile durant cette période. Cette proportion est presque trois fois plus élevée que celle de 15 % observée chez les hommes originaires des Philippines. Par ailleurs, 37 % des hommes originaires de l'Asie du Sud et 27 % des hommes de race noire ont travaillé à domicile de juillet 2020 à juin 2021.

Des différences semblables ont été observées chez les femmes. La propension à travailler à domicile était considérablement plus élevée chez les femmes d'origine chinoise (49 %), les femmes originaires de l'Asie du Sud (36 %) et les femmes de race noire (33 %) que chez les femmes originaires des Philippines (19 %).

Dans l'ensemble, 29 % des Canadiens ont travaillé à domicile de juillet 2020 à juin 2021.

### Note aux lecteurs

*Les données utilisées dans le présent communiqué proviennent des cycles de l'Enquête sur la population active (EPA) d'avril 2020 à juin 2021 et correspondent aux moyennes observées au cours de cette période dans les dix provinces canadiennes.*

*Les résultats concernant la main-d'œuvre sont fondés sur un échantillon composé de personnes de 15 à 64 ans qui étaient en emploi et qui travaillaient (c.-à-d. qui n'étaient pas absentes) pendant la semaine de référence de l'EPA. Sauf indication contraire, les travailleurs autonomes et les employés sont inclus dans les estimations. Dans tous les cas, les étudiants à temps plein, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les législateurs sont exclus des estimations.*

*Les résultats concernant les couples salariés à deux revenus sont fondés sur un échantillon composé de couples époux-épouse (mariés ou vivant en union libre), au sein desquels les deux conjoints sont âgés de 18 à 64 ans, sont des employés ayant travaillé pendant la semaine de référence de l'EPA. Les couples au sein desquels au moins un conjoint est un étudiant à temps plein, un membre à temps plein des Forces armées canadiennes ou un législateur sont exclus des échantillons.*

*Les emplois qui peuvent en principe être exercés à domicile sont déterminés à l'aide de la méthodologie décrite dans Deng, Morissette et Messacar (2020).*

*Dans le présent communiqué, le terme « travaillait à domicile » désigne les travailleurs qui ont fait la plupart de leurs heures de travail à domicile pendant la semaine de référence de l'EPA. Le terme « mariés » désigne les personnes qui sont mariées ou qui vivent en union libre.*

*De plus amples renseignements peuvent être obtenus dans le document « [Faire tourner l'économie à distance : potentiel du travail à domicile pendant et après la COVID-19](#) », diffusé dans le cadre de la série Statcan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.*

**Tableau 1**  
**Pourcentage de personnes travaillant à domicile, selon certaines caractéristiques, avril 2020 à juin 2021**

	Travailleurs pouvant travailler à domicile	Travailleurs travaillant à domicile
	%	
<b>Tous les travailleurs</b>	<b>42,3</b>	<b>30,7</b>
<b>Catégorie de travailleurs</b>		
Employé	42,8	29,5
Travailleur autonome	39,0	38,4
<b>Sexe</b>		
Hommes	35,5	26,8
Femmes	50,3	35,3
<b>Âge</b>		
15 à 24 ans	22,7	13,6
25 à 34 ans	44,2	33,5
35 à 44 ans	46,7	35,6
45 à 54 ans	45,3	31,7
55 à 64 ans	40,3	28,4
<b>Hommes</b>		
15 à 24 ans	18,9	12,0
25 à 34 ans	37,5	29,3
35 à 44 ans	39,9	31,1
45 à 54 ans	37,3	27,6
55 à 64 ans	33,6	24,7
<b>Femmes</b>		
15 à 24 ans	27,6	15,5
25 à 34 ans	52,4	38,6
35 à 44 ans	54,7	40,8
45 à 54 ans	54,2	36,3
55 à 64 ans	48,4	32,8
<b>Hommes</b>		
Non mariés, aucun enfant	30,5	21,9
Non mariés, ayant des enfants	37,0	27,4
Mariés, aucun enfant	36,4	28,2
Mariés, ayant des enfants	38,7	29,7
<b>Femmes</b>		
Non mariées, aucun enfant	43,0	29,6
Non mariées, ayant des enfants	50,6	34,7
Mariées, aucun enfant	50,7	36,0
Mariées, ayant des enfants	54,9	38,8
<b>Niveau de scolarité</b>		
Sans diplôme d'études secondaires	13,5	7,3
Diplôme d'études secondaires	25,4	14,0
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	19,3	11,8
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	40,7	26,5
Baccalauréat	60,1	47,7
Grade supérieur au baccalauréat	67,1	57,9
<b>Secteur</b>		
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,8	28,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	27,8	27,5
Services publics	37,5	44,0
Construction	12,3	9,7
Fabrication	20,9	16,2
Commerce de gros	58,5	32,2
Commerce de détail	23,8	11,2
Transport et entreposage	26,9	12,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	76,7	65,1
Finance et assurances	87,3	72,9
Services immobiliers et services de location et de location bail	53,2	41,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	84,6	69,6
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	36,6	25,3
Services d'enseignement	84,1	43,4
Soins de santé et assistance sociale	28,8	16,7
Arts, spectacles et loisirs	47,5	38,0

**Tableau 1 - suite**  
**Pourcentage de personnes travaillant à domicile, selon certaines caractéristiques, avril 2020 à juin 2021**

	Travailleurs pouvant travailler à domicile	Travailleurs travaillant à domicile
Services d'hébergement et de restauration	8,0	5,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	33,4	26,8
Administrations publiques	59,6	55,6
<b>Profession</b>		
Gestion	57,8	43,3
Affaires, finances et administration	82,0	50,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	73,4	66,2
Secteur de la santé	1,5	7,8
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	73,5	41,6
Arts, culture, sports et loisirs	60,4	58,6
Ventes et services	23,6	17,8
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	1,8	2,9
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	2,4	9,4
Fabrication et services d'utilité publique	1,4	4,5
<b>Province</b>		
Terre-Neuve-et-Labrador	32,0	17,0
Île-du-Prince-Édouard	34,3	19,3
Nouvelle-Écosse	37,0	23,4
Nouveau-Brunswick	37,1	20,3
Québec	43,1	30,3
Ontario	45,4	36,5
Manitoba	37,3	21,7
Saskatchewan	33,5	19,5
Alberta	38,6	26,5
Colombie-Britannique	41,6	27,8
<b>Canadien de naissance</b>		
Non	44,4	34,7
Oui	41,4	29,1
<b>Emploi permanent (employés seulement)</b>		
Non	39,8	25,7
Oui	43,1	30,0
<b>Emploi syndiqué (employés seulement)</b>		
Non	45,1	31,7
Oui	37,6	24,7
<b>Taille de l'entreprise (employés seulement)</b>		
Moins de 20 employés	36,9	18,5
20 à 99 employés	37,2	20,5
100 à 499 employés	42,3	28,6
500 employés ou plus	46,7	36,6
<b>Taille de l'entreprise (employés du secteur privé)</b>		
Moins de 20 employés	36,5	18,2
20 à 99 employés	35,9	20,0
100 à 499 employés	40,5	28,1
500 employés ou plus	42,4	35,6
<b>Décile du salaire horaire (employés seulement)</b>		
Tranche inférieure de 10 %	17,2	7,9
2e décile	24,4	10,6
3e décile	33,2	15,5
4e décile	39,7	20,3
5e décile	44,0	26,2
6e décile	46,7	31,2
7e décile	48,6	36,8
8e décile	50,2	40,6
9e décile	56,1	45,8
Tranche supérieure de 10 %	70,3	62,5

**Note(s)** : Personnes de 15 à 64 ans qui étaient en emploi et qui travaillaient (c.-à-d. qui n'étaient pas absentes) pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Les étudiants à temps plein, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les législateurs sont exclus.

**Source(s)** : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

**Tableau 2**  
**Pourcentage de personnes travaillant à domicile, selon la région économique, avril 2020 à juin 2021**

	Travailleurs pouvant travailler à domicile	Travailleurs travaillant à domicile
	%	
<b>Tous les travailleurs</b>	<b>42,3</b>	<b>30,7</b>
<b>Région économique</b>		
Avalon Peninsula	37,5	23,0
Côte-sud-Burin Peninsula et Notre Dame-Central Bonavista Bay	22,2	7,8
Côte-ouest-Northern Peninsula-Labrador	27,5	10,2
Île-du-Prince-Édouard	34,3	19,3
Cape Breton	30,4	12,0
Côte-nord	28,6	14,5
Annapolis Valley	30,8	17,7
Halifax	26,4	16,1
Sud	44,3	31,2
Campbellton-Miramichi	27,9	12,3
Moncton-Richibucto	39,9	24,1
Saint John-St. Stephen	36,2	20,1
Fredericton-Oromocto	45,6	25,6
Edmundston-Woodstock	29,6	12,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27,4	11,7
Bas-Saint-Laurent	32,1	19,5
Capitale-Nationale	49,7	36,4
Chaudière-Appalaches	35,4	21,4
Estrie	34,9	20,6
Centre-du-Québec	32,3	16,8
Montérégie	40,2	27,6
Montréal	52,9	43,3
Laval	49,2	30,4
Lanaudière	35,0	20,0
Laurentides	38,0	23,7
Outaouais	49,4	40,6
Abitibi-Témiscamingue	31,3	14,4
Mauricie	36,0	22,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	32,0	21,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	31,7	11,4
Ottawa	53,8	47,5
Kingston-Pembroke	35,6	20,4
Muskoka-Kawarthas	30,8	19,8
Toronto	52,0	43,9
Kitchener-Waterloo-Barrie	39,0	29,6
Hamilton-Niagara Peninsula	37,0	26,9
London	36,2	26,9
Windsor-Sarnia	31,1	19,4
Stratford-Bruce Peninsula	27,7	20,0
Nord-est	34,7	22,7
Nord-ouest	32,5	19,4
Sud-est	31,9	16,5
Centre sud et Centre nord	28,8	14,9
Sud-ouest	30,0	12,9
Winnipeg	41,1	25,1
Interlake	33,0	20,9
Parklands et Nord	31,3	16,2
Regina-Moose Mountain	39,4	22,9
Swift Current-Moose Jaw	23,1	15,1
Saskatoon-Biggar	36,2	21,1
Yorkton-Melville	20,2	14,5
Prince Albert et Nord	28,0	14,5
Lethbridge-Medicine Hat	26,3	12,2
Camrose-Drumheller	24,5	14,0
Calgary	45,1	33,5
Banff-Jasper-Rocky Mountain House et Athabasca-Grande Prairie-Peace River	28,9	14,1
Red Deer	24,3	13,4



**Tableau 2**  
**Pourcentage de personnes travaillant à domicile, selon la région économique, avril 2020 à juin 2021**

	Travailleurs pouvant travailler à domicile	Travailleurs travaillant à domicile
Edmonton	40,3	28,2
Wood Buffalo—Cold Lake	27,1	15,7
Île de Vancouver et la côte	39,5	25,5
Lower Mainland—Sud-ouest	44,9	31,5
Thompson—Okanagan	35,1	21,0
Kootenay	32,1	19,8
Cariboo	29,6	14,9
Côte-nord et Nechako	29,4	11,6
Nord-est	32,4	13,7

**Note(s)** : Personnes de 15 à 64 ans qui étaient en emploi et qui travaillaient (c.-à-d. qui n'étaient pas absentes) pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Les étudiants à temps plein, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les législateurs sont exclus.

**Source(s)** : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette ([rene.morissette@canada.ca](mailto:rene.morissette@canada.ca)), Division sociale et de la modélisation, ou composez sans frais le 1-800-263-1136; 514-283-8300 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).